

Chers collègues,

Je souhaitais vous informer de la décision que vient de prendre le gouvernement de créer un pôle statistique dans l'agglomération de Metz, afin de compenser en partie les pertes d'emploi occasionnées par la refonte de la carte militaire. Cette création s'inscrit dans le cadre d'une opération de délocalisation plus vaste, impliquant par ailleurs des établissements publics et différents ministères et qui concernerait au total 1 500 agents de toutes provenances, système statistique public ou autres.

Dans ce contexte difficile, j'ai accepté de conserve avec Jean-Pierre Duport, vice-président du Cnis, de faire rapport au gouvernement, avant la fin de l'année, afin de préciser ce que pourraient être les contours d'un pôle messin, qui préserve au mieux les intérêts de la statistique publique.

Cordialement,

Jean-Philippe Cotis